



SNUipp-FSU du Tarn
201 rue de Jarlard
81000 Albi
05,63,38,44,34
snu81@snuipp.fr

Convocation des directeurs/trices des écoles de la circonscription de Castres

Les directeurs/trices des écoles de la circonscription de Castres ont reçu une convocation de leur IEN pour se rendre à une réunion le mercredi 13 juin 2018 au matin à Castres.

Il y a 3 cas de figure différents :

1. Celles et ceux qui sont en classe le mercredi matin. Elles/ils doivent se rendre à cette réunion programmée sur leur temps de travail. Elles/ils seront défrayé.es pour ce déplacement si leur lieu de travail ou de résidence n'est ni dans la commune de Castres, ni dans une commune limitrophe.
2. Celles et ceux qui ne sont pas en classe le mercredi matin mais qui n'ont pas épuisé leurs heures de réunion pédagogique. Cette réunion rentre dans le cadre des 108 heures et le déplacement est défrayé comme en 1.
3. Celles et ceux qui ne sont pas en classe le mercredi matin et qui ont déjà effectué leurs heures de réunion pédagogique. Elles/ils ne peuvent s'y rendre. Elles/ils seraient en effet considéré.es hors temps de travail et ne pourraient être couvert.es en cas d'accident du travail (trajet). Sauf si l'administration considère qu'on est au travail en dehors de ses horaires ce qui ne peut qu'être considéré que comme du travail dissimulé, qui plus est non rémunéré.

Le gouvernement et notre Ministre n'ont pas plus de respect pour les personnels que notre hiérarchie. Nous sommes encore fonctionnaires d'état et protégé.es par un statut. Nous sommes aussi salarié.es et toute heure de travail doit être rémunérée, sauf à vouloir revenir au bon vieux temps du servage. Décidément la république est en marche arrière toute.

Le SNUipp-FSU soutiendra tou.tes les collègues qui seraient en butte à l'ostracisme de l'administration.

Rien n'est jamais acquis, ce n'est qu'en défendant nos droits et en les faisant valoir collectivement qu'ils seront respectés.

Les co-secrétaires du SNUipp-FSU du Tarn Bérengère Bascoul et Mathieu Moles